



Mur qui s'effrite suite à l'humidité

Par **Christelle7475**, le **19/05/2016** à **12:12**

Bonjour,

Je suis en HLM et j'aimerais savoir se qui est à ma charge au niveau rénovation. En faite y'a de l'humidité dans la salle de bain et mon mur s'effrite,j'en ai parlée à la gardienne et elle me dis que c'est à ma charge .

Merci pour vos réponses :)

Bonne Journée :)

Christelle

Par **morobar**, le **19/05/2016** à **18:43**

Bonjour,

Chacun sait que les gardiennes d'immeuble ont une compétence juridique reconnue internationalement.

L'humidité a une source, et c'est elle qu'il faut identifier.

Si de votre fait vous occulrez la ventilation, vous serez responsable des dégâts occasionnés.

S'il s'agit de joints sanitaires défectueux, vous aurez aussi les frais sur les bras, car le maintien de ces joints en bon état est à votre charge.